

faite, morale et intellectuelle. Aussi malgré toutes les difficultés que devait rencontrer une pareille mesure, Mgr Decelles voulut-il pour tous ses clercs la formation du grand-séminaire. Ce projet, il l'a mis à exécution sans faiblesse : c'est là surtout qu'il fit preuve de toute son énergie et de la clairvoyance de son zèle. Puis, il voulut encore pourvoir au prolongement, au perfectionnement de cette formation première, et c'est alors qu'il établit les règles de cette discipline nouvelle des jeunes clercs, dont la promulgation lui a valu les éloges les plus justifiés.

Hélas ! son administration diocésaine a peu duré, et Mgr Decelles n'a pu, faute de temps, donner sa pleine mesure ; mais les œuvres auxquelles son nom demeurera attaché, disent assez éloquemment quels regrets doit exciter la fin prématurée d'un règne déjà plein de choses et promettant pour l'avenir les fruits les plus consolants.

L'Eglise du Canada perd aussi en lui un de ses principaux orateurs sacrés. Doué d'une mémoire très sure et d'une imagination brillante contrôlé par un jugement très droit, Mgr Decelles parlait un langage clair et limpide, que mettait en valeur une voix puissante et harmonieuse, un geste noble et facile, une action variée et pleine de dignité. Il pouvait donc faire grande figure, même dans les circonstances les plus solennelles, et notre chaire canadienne en garde le souvenir.

Tout nous permet de l'espérer, le Seigneur ne l'a ravi si tôt à notre affection que pour lui donner la récompense promise au serviteur bon et fidèle : *Euge serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui !* Bien ! serviteur bon et fidèle, entre dans la joie de ton maître ! C'est là ce que nous rappelle l'Eglise, lorsqu'elle nous adresse sa parole de consolation et qu'elle nous recommande de ne pas imiter les païens qui croient que tout finit avec la vie présente.

Cependant, mes frères, la charité nous oblige à ne pas cano-